

Régime de retraite
agréé de la Société
canadienne des postes

**Rendement
de la période
du 1^{er} octobre au
31 décembre 2005**

**MODIFICATIONS AU
RÉGIME DE RETRAITE
APPROUVÉES PAR LE
COMITÉ DES PENSIONS**

En décembre 2005, le Comité des pensions a approuvé huit modifications au Régime de retraite agréé et à la Convention supplémentaire de retraite de Postes Canada. Le site Web du Régime de retraite de Postes Canada a été mis à jour afin d'inclure tous les changements pertinents.

Toutes ces modifications étaient nécessaires à des fins de clarification de texte ou de fond. Elles sont considérées comme des questions générales d'ordre administratif et n'ont eu aucune incidence sur les prestations de retraite. Toutes ont été signalées à l'Agence du revenu du Canada (ARC) et au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) en janvier 2006. ❖

Si vous souhaitez proposer des sujets pour le bulletin « **encontact** », veuillez écrire à :
**SERVICE DES PENSIONS
2701 PROM RIVERSIDE
BUREAU B320
OTTAWA ON K1A 0B1**

N° de la convention Poste-publications : 40020903

courriel : pension.services@postescanada.ca

Conjoncture du marché

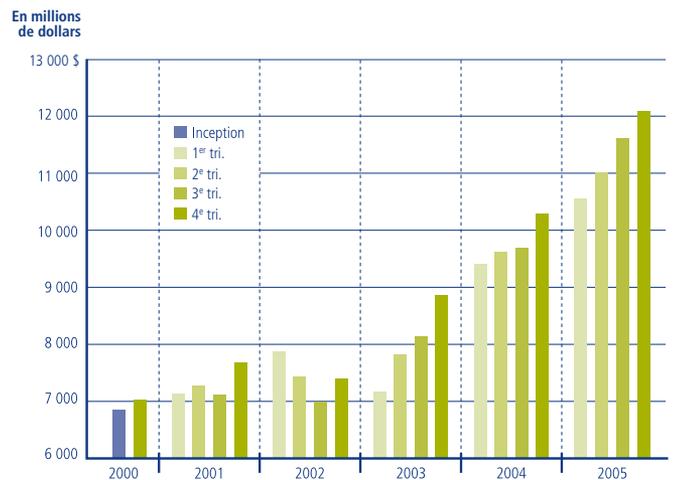
L'indice composé S&P/TSX canadien repère a connu une croissance de 2,9 % au cours du quatrième trimestre, et ce, malgré une correction majeure en octobre. Aux États-Unis, l'indice S&P 500 a grimpé de 2,5 % pour ce qui est du dollar canadien, le dollar américain se solidifiant quelque peu, tandis que les marchés internationaux faisaient un bond de 4,5 % au cours du même trimestre. Les marchés des obligations ont poursuivi leur rendement favorable au cours du trimestre, alors que la Banque du Canada continuait à augmenter les taux d'intérêt, qui sont passés de 2,75 % à 3,25 %. Le tableau suivant fait état du rendement du Régime depuis sa création. ❖

CATÉGORIE D'ACTIFS	VALEUR DU MARCHÉ (EN MILLIONS DE DOLLARS)	2005 OCT. À DÉC.	2005 ANNÉE COMPLÈTE	2004 ANNÉE COMPLÈTE	2003 ANNÉE COMPLÈTE	2002 ANNÉE COMPLÈTE	2001 ANNÉE COMPLÈTE
Revenu fixe							
Placements de fonds liquides et à court terme	490,0 \$	0,8 %	2,7 %	2,4 %	2,9 %	2,4 %	4,3 %
Obligations du Canada	3 481,8	1,6 %	8,6 %	9,6 %	8,4 %	10,2 %	7,3 %
Actions							
Actions canadiennes	4 273,1	2,5 %	25,2 %	15,6 %	25,5 %	-11,6 %	-7,7 %
Actions américaines	2 178,7	2,0 %	3,4 %	4,9 %	7,5 %	-20,9 %	—
Actions internationales	1 707,6	5,3 %	13,2 %	13,3 %	7,3 %	-21,6 %	—
Total du Régime de retraite agréé	12 131,2 \$	2,46 %	13,73 %	11,13 %	13,87 %	-6,99 %	5,10 %

Points saillants des investissements

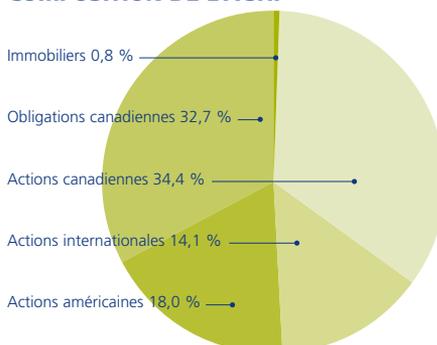
- Pour le quatrième trimestre, le taux de rendement de la caisse se situe à 2,46 % par rapport au point de référence de 2,15 %. Le rendement cumulatif annuel s'établit à 13,73 % par rapport au point de référence de 11,17 %.
- Au 31 décembre 2005, la caisse avait un actif de 12 131,2 millions de dollars.
- Des cotisations nettes de 148,2 millions de dollars ont été versées au Régime au cours du quatrième trimestre, y compris 99,3 millions de dollars en paiements spéciaux de solvabilité. Nous avons réduit l'affectation aux actions canadiennes de 50 millions de dollars et avons affecté 60 millions de dollars à des actions américaines et 115 millions de dollars à des actions internationales. Un montant de 0,9 million de dollars a été ajouté aux biens immobiliers et les placements de fonds liquides et d'investissements à court terme ont augmenté de 24,1 millions de dollars. ❖

ÉLÉMENTS D'ACTIFS DU FONDS – OCT. 2000 À DÉC. 2005



Points saillants de la composition de l'actif

COMPOSITION DE L'ACTIF



- Au 31 décembre 2005, 67,3 % de l'actif était affecté à des actions et à des biens immobiliers, ce qui dépasse la composition de l'actif visée de 62,5 %. Les actions canadiennes représentaient 34,4 % du total, les actions américaines 18 %, les actions internationales 14,1 % et les biens immobiliers 0,8 %.
- Trente-deux virgule sept pour cent de l'actif était investi dans des obligations et des placements à court terme, par rapport à une composition de l'actif visée de 37,5 %. Ce chiffre comprend 7,2 % d'obligations à rendement réel, 21,5 % d'obligations canadiennes et 4 % de placements de fonds liquides et d'investissements à court terme. ❖